

## **Erratum**

### **Compagnie Suisse de Réassurances (autre nom utilisé par Swiss Reinsurance Company)**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de l'avis de modification de permis concernant la Compagnie Suisse de Réassurances qui a été publié dans la section 5.4.1 du bulletin du 9 janvier 2009 (Vol 6, n°1).

La dénomination correcte est Compagnie Suisse de Réassurances (autre nom utilisé par Swiss Reinsurance Company) et non pas Compagnie Suisse de Réassurances (autre nom utilisé par Swiss Re Reinsurance Company). L'erratum est publié dans la section 5.4.1 du bulletin du 30 janvier 2009 (Vol 6, n°4).